



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 7 mars 2018, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu et madame France D'Amour, greffière.

Sont absents, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel et le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 18-03-07-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 31.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 18-03-07-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2018 : ADOPTION**

CA 18-03-07-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 7 février 2018 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.



5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

5.1.1 **LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

CA 18-03-07-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

de recommander au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 18-03-07 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 18-03-07, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

Monsieur Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, prend son siège à 13 h 34.

5.1.2 **APPUI, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS**

5.1.2.1 **RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE – DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE REPOUSSER DU 1ER FÉVRIER 2018 AU 1ER JUILLET 2018 LE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE EN LIEN AVEC LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

5.2 **GREFFE ET LÉGISLATION**

5.2.1 **ACQUISITION D'UN NOUVEAU PROGICIEL DE GESTION DOCUMENTAIRE : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT le besoin de la MRC de se doter d'un nouvel outil de gestion documentaire afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle;

CONSIDÉRANT l'offre de service de GCI inc. pour la fourniture et le service d'entretien et de soutien d'un progiciel de gestion documentaire;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles aux postes budgétaires :

- 02-120-00-414 28,11%
- 02-130-00-414 43,07%
- 02-220-00-414 3,40 %
- 02-320-00-414 2,38 %
- 02-400-00-414 9,52 %
- 02-460-00-414 2,38 %
- 02-610-00-414 11,14 %



POUR CES MOTIFS,

CA 18-03-07-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

d'autoriser l'achat du progiciel de gestion documentaire de GCI inc. au coût de 18 281,03 \$ incluant les taxes et l'entretien et le soutien technique de la première année;

d'autoriser les frais d'entretien et de soutien annuels pour la somme de 2 500 \$ avant taxes pour les années subséquentes.

Proposition adoptée.

5.3 BÂTIMENTS

Aucun sujet traité.

6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE (INFO TERRITOIRE) POUR LA PÉRIODE ESTIVALE : AUTORISATION DE RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT les besoins du service Info territoire;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité Info territoire;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 69 000 141 – 20 %;
- 02 13 001 141 – 80 %;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-03-07-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

d'approuver la création d'un poste de stagiaire en géomatique (Info territoire) et **de recruter** un étudiant pour une durée déterminée de 16 semaines, du 30 avril 2018 au 17 août 2018, pour 35 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.

8. SÉCURITÉ

8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

8.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.



8.3 SÉCURITÉ CIVILE

8.3.1 BUREAU TEMPORAIRE D'AIDE AUX SINISTRÉS DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) - MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES : SUIVI

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, fait un suivi sur les journées supplémentaires du bureau d'aide aux sinistrés du ministère de la Sécurité publique au Pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. En raison de la baisse des demandes de rendez-vous des citoyens sinistrés, un seul agent est maintenant disponible.

9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

10. ENVIRONNEMENT

10.1 COURS D'EAU

10.1.1 DEMANDE COMMUNE DE DÉROGATION POUR PROTÉGER NOS SOURCES D'EAU POTABLE – CONFÉRENCE DRUMMONDVILLE III : INFORMATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

10.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

10.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

10.4 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1 VILLE DE COTEAU-DU-LAC - RÈGLEMENT NUMÉRO URB-300.16

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro URB-300.16 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro URB-300 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone H-413;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro URB-300.16 de la ville de Coteau-du-Lac indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-03-07-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu



que le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro URB-300.16 de la ville de Coteau-du-Lac.

Proposition adoptée.

11.1.1.2 VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT - RÈGLEMENT NUMÉRO 437-47

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 437-47 a pour objet de modifier des dispositions du Règlement de zonage numéro 437;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 437-47 de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-03-07-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

que le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 437-47 de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Proposition adoptée.

11.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Aucun sujet traité.

12. DÉVELOPPEMENT

12.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12.1.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) - PROJET STRUCTURANT DE MÉDIATION CULTURELLE AVEC LE CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES (CACVS) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'entente conclue entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT QUE le FDT permet à la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'affecter des montants au financement de toute mesure de développement local et régional;

CONSIDÉRANT la visite des délégations malienne et burkinabé pour favoriser les partenariats économiques avec la région de Vaudreuil-Soulanges du 11 au 17 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE la médiation culturelle permet un angle différent pour échanger et communiquer différemment tout en étant une activité qui permet de rapprocher des communautés culturelles distinctes;

CONSIDÉRANT l'expertise du Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS) à mettre en relations des artistes avec de nombreux intervenants;

CONSIDÉRANT la présence d'un artiste dans la délégation burkinabé;

CONSIDÉRANT l'originalité du projet Imaginons notre territoire idéal et du volet technologique qui permet le partage et les échanges outre-mer;



POUR CES MOTIFS,

CA 18-03-07-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

d'accorder une contribution financière pour un montant maximal de 2 000 \$ prise à même le Fonds de développement des territoires 2018 au projet structurant de médiation culturelle avec le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges.

Proposition adoptée.

12.1.2 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) - PROJET PILOTE COLLECTE INTELLIGENTE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'entente conclue entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT QUE le FDT permet à la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'affecter des montants au financement de toute mesure de développement local et régional;

CONSIDÉRANT la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et la mise en œuvre des mesures prévues au Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (PGMR) et du Plan de gestion des matières résiduelles de la communauté métropolitaine de Montréal (PMGMR);

CONSIDÉRANT l'initiative de la municipalité de Sainte-Marthe de mettre en place, dès mars 2018, un service de collecte intelligente des déchets domestiques avec la levée de bacs munis de puces électroniques de type RFID, ceci dans un but d'améliorer sa performance territoriale en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE ce service de collecte intelligente a nécessité l'acquisition du logiciel de gestion de données *Innovasuite* de la firme Latéral Innovations, une base de données qui permettra de faire des recommandations en vue de réviser le mode de facturation actuel des déchets domestiques et de procéder à la mise en place d'un *Programme de crédit incitatif à la réduction des déchets ultimes* (PCIRDU), une approche positive de tarification sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la firme Lateral Innovations permettra l'accès au logiciel *Innovasuite* et à la base de traitement des données à l'ensemble des vingt-trois municipalités de la MRC, ceci dans le cadre de service de collectes de déchets domestiques, de matières recyclables et de résidus alimentaires, pourvu que ces collectes soient associées à des bacs munis de puces électroniques de type RFID;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-03-07-10 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'accorder une contribution financière au montant de 5 000 \$ prise à même le Fonds de développement des territoires 2018 au projet de collecte intelligente de la municipalité de Sainte-Marthe et **de se prévaloir** par la même occasion de l'accès, pour les municipalités locales et la MRC, au logiciel de traitement de données *Innovasuite* lors de l'implantation de services de collecte par bacs munis de puces électroniques.

Proposition adoptée.

12.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.



12.3 LOGEMENT SOCIAL

12.3.1 RÉOLUTIONS D'APPUI À LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR LA CRÉATION DES OFFICES RÉGIONAUX D'HABITATION : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt des documents.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet traité.

14. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.

16. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 18-03-07-11 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

que la séance soit levée à 14 h 4.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier